

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Outline

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Bééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Langue Russe AID et AIC

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

Nº W19-495034

32772

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	605	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	EL ADDALI Thami
Nom & Prénom :		01/01/1948	
Date de naissance :		BLOC H N° 116 Haouzia Reniwa	
Adresse :		Tél. : 064234684 Total des frais engagés : 755.3	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	Docteur Hassane ZAKI Médecine Générale/Diabétologie 55, Bloc "L" El Haouzta - KENITRA Tel: 05 27 25 60 66 Fax: 05 27 25 40
Date de consultation :	9-6-2020
Nom et prénom du malade :	HADRI Najla - 1648
Age:	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Hyper tension - Diabète - Gestation - KENITRA
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. 8-8

Fait à : Kenitra

Signature de l'adhérent(e) :

ANSWER

~~Matthew~~

2. $\frac{1}{2} \times 2 = 1$

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2-6-2022	C	200/04		DIN : 051022100 Docteur Hassane ZEGLAMI Médecin Général/ Diabétologue Centre El Haouzia - KENITRA Date : 05/06/2022 13:40 GSM : 0662231666

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
REPARAISON	02/06/2022	535,32
	08/06/2022	20,00

ANALYSES - RADIographies

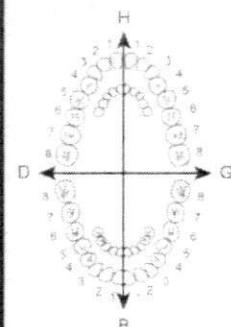
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

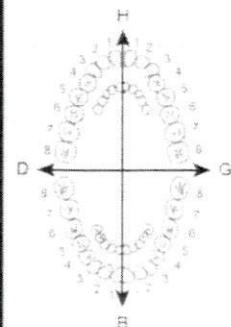
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	05533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la prothèse

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Hassan ZAKI

Médecine Générale

ج. "L" El Haouzia - Kénitra
Tél. : 05 37 35 60 66
S.M : 06 60 21 25 40

الدكتور حسن زكي

الطب العام

55، بلوك L الحوزية - القنيطرة
التف : 05 37 35 60 66
المو : 06 60 21 25 40

Lot : 3229
Mfg : 10/2019
EXP. : 10/2022
BIOCODEX MAROC PPV : 74,00 DH

Kénitra, le 2.6.21 20 : القبطرة في

161,60 Oral-80/15% M.M HADRI Najis Amel at 20%
* Antiméti S.V x 2m

74,8 mpx3 1/1 h ar nhr
GTIN 16118001300713
Lot AB14409
EXP 08/2021
SN CA191901826940

86,9 Ranipha S.V el moh, ar nhr

M.7, rue
04/2022
Lot: 19823
72,800DH

Tanganil® 500 mg
تاجانيل® 500 ملغ
30 comprimés - 30 قرص
VTE: MA - PPV: 51DH00

728860

6 118001 183340

51,3 Tanganil S.V

74,3 Stusam Oral x 31 ar nhr
BERHADA
Médicaments
Généraux
Médecine Générale/Diabétologie
55 Bloc "L" El Haouzia - KENITRA
Tél 05 37 35 60 66
GSM 06 60 21 25 40

99,3 Adalitiva vital mpx3 el moh, ar nhr
53,5,30

Tél. : 06 60 21 25 40 الهاتف:

99,00 DH

23/09/22
23/09/22

Docteur Hassan ZAKI

Médecine Générale

55, Bloc "L" El Haouzia - Kénitra
Tél. : 05 37 35 60 66
G.S.M : 06 60 21 25 40

الدكتور حسن زكي

55، بلوك L الحوزية - القنيطرة
الهاتف: 05 37 35 60 66
المحمول: 06 60 21 25 40

القنيطرة في : ٣٦٠٢٤٢٠ Kénitra, le

20, 9 N^o 1 HADRI Naji

Clarikhrond (AS)

18

Norma

四
七
六
五
四
三
二
一

20,00

20.°?



Docteur Hassane ZAKI
Médecine Générale Diabétologie
55, Bloc "L" El Hadjima - KENITRA
Tél. 05 22 55 55 55
GSM 06 61 13 45

الهاتف : 06 60 21 25 40